ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

prise en charge

Question écrite n° 64352

Texte de la question

M. Marc Le Fur attire l'attention de Mme la ministre des affaires sociales, de la santé et des droits des femmes sur la réduction du séjour en maternité. L'assurance maladie a proposé d'écourter d'une journée en moyenne l'hospitalisation lors d'un accouchement. Bien sûr, cette démarche permettrait de générer 280 millions d'euros d'économies nettes, mais le séjour en maternité passerait de quatre ou cinq jours à trois jours. Cependant, après un accouchement, nombre de femmes deviennent très fragile et sont victimes d'une légère dépression nommée le *"baby blues"*. Cette réaction post-natale est très fréquente et survient dans la majorité des cas, lors de séjour en maternité. Un accompagnement, la bienveillance des sages-femmes, ou encore les conseils des médecins sont nécessaires au bon rétablissement de la mère et de son enfant. C'est pourquoi il lui demande de lui préciser la proposition du Gouvernement sur cette suggestion de l'assurance maladie.

Données clés

Auteur : M. Marc Le Fur
Circonscription : Côtes-d'Armor (3e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 64352
Rubrique : Assurance maladie maternité : prestations
Ministère interrogé : Affaires sociales, santé et droits des femmes
Ministère attributaire : Solidarités et santé

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : 23 septembre 2014, page 7915
Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)